



LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Notre souci du développement humain est essentiel, parce que c'est par lui que peuvent être réalisés tous les progrès réels. Sans lui, quel que soit le nombre de bâtiments, d'installations, d'écoles et d'hôpitaux que nous construisons, et quel que soit le nombre de projets et de ponts que nous mettons en place, tout cela ne serait qu'une entité matérielle sans âme, incapable de survie. L'âme de tous ces progrès, c'est l'homme. Seul l'homme, avec son intelligence, ses ressources, sa capacité artistique et sa détermination, est capable de préserver ces réalisations et de leur donner un essor.

(Cheikh Zayed)

L'ISLAM ET LES TRADITIONS TRIBALES forment la base de la structure sociale des E.A.U. ; ils aident les Émiriens à relever les défis humains que pose la transformation économique sans précédent de ces 30 dernières années. Grâce à un haut niveau d'instruction, à des investissements dans des services de santé modernes, au développement des ressources humaines, à l'émancipation des femmes et aux prestations sociales accordées aux plus démunis, les Émirats demeurent une société tolérante, ouverte et humaine qui chérit ses racines traditionnelles.

LA MAIN D'ŒUVRE ET LES AFFAIRES SOCIALES

Les Émirats attachent une grande importance au développement des ressources humaines pour améliorer leur compétitivité, par le biais d'une main-d'œuvre efficace, d'une productivité plus élevée, de conditions de travail équitables et de la sécurité sociale.

LA POPULATION

La structure démographique de la société des E.A.U. s'est considérablement transformée du fait du fort accroissement de la population depuis leur création. Cette tendance à la hausse s'est confirmée en 2003, année où la population des Émirats a augmenté de 7,6 % pour atteindre 4,04 millions d'habitants. Une nouvelle augmentation de 4,7 % devrait se produire avant la fin 2004, qui la portera à 4,23 millions. Cette croissance rapide s'explique par l'augmentation de l'espérance de vie, la baisse importante du taux de mortalité infantile et par l'arrivée régulière de travailleurs expatriés.

Les statistiques du ministère de la Planification indiquent qu'à la fin de l'année 2003, le nombre d'Émiriens de moins de 15 ans dépassait légèrement un million, ce qui représente une augmentation de presque 50 000 en un an. Environ la moitié des Émiriens, soit 2,2 millions, étaient âgés d'entre 15 et 40 ans tandis que 742 000 d'entre eux avaient entre 40 et 60 ans, le reste de la population ayant plus de 60 ans. L'émirat d'Abu Dhabi reste le plus peuplé, suivi de celui de Dubaï. Ajman a par ailleurs enregistré le taux de croissance le plus élevé et l'émirat de Ra's al-Khaimah le taux le plus bas. Les chiffres ont également montré que la population restait dominée par les hommes, au nombre de 2,74 millions, les femmes atteignant 1,29 millions.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les chiffres cités ci-dessus montrent que les E.A.U. ont une population très jeune qui croît de manière régulière ; un grand nombre de ces jeunes entreront très bientôt sur le marché du travail. Actuellement, la majorité des Émiriens travaillent dans le secteur public ; celui-ci a atteint son point de saturation et sera donc incapable d'absorber les 13 361 Émiriens qui devraient entrer sur le marché du travail en 2004. Ces chiffres devraient atteindre 16 187 en 2006, et 19 610 en 2010. Les ressortissants émiriens représentent seulement 2 % du total des effectifs du secteur privé alors que ce même secteur privé totalise 52,1 % de tous les emplois disponibles. En 2006, 107 087 diplômés du secondaire, 47 887 diplômés du technique et 22 889 diplômés universitaires devraient être à la recherche d'un travail. C'est un sujet qui préoccupe le gouvernement, et il s'efforce d'y trouver des solutions.

D'après le Rapport sur l'emploi et les ressources humaines publié en mars 2004 par l'Agence nationale pour l'emploi et le développement des ressources humaines (Tanmia), les Émirats sont peut-être le seul pays au monde où les étrangers dominent le secteur privé, à la fois en qualité d'employeurs et d'employés. Cette situation, explique le rapport, nécessite 'une réflexion sérieuse ainsi que l'élaboration d'une politique prudente et à long terme.' Le rapport indique également que dans presque tous les pays qui font appel aux services d'immigrés, ceux-ci ne peuvent occuper que les postes pour lesquels il n'y pas de main d'œuvre nationale qualifiée disponible. Cette disposition est également stipulée dans le droit du travail des Émirats. Cependant, dans un pays où les travailleurs étrangers sont la règle plutôt que l'exception, la mise en application de cette loi n'est pas chose aisée.

Le rapport suggère que dans un premier temps, pour que les Émiriens deviennent des participants actifs au secteur privé, il faudrait que des efforts soient faits des deux côtés. Cela nécessitera des changements fondamentaux au niveau des comportements, des conditions, et des attitudes de la part du secteur privé, mais demandera aussi des efforts aux ressortissants émiriens à la recherche d'un emploi.

Les employeurs du secteur privé formulent souvent les mêmes griefs : les Émiriens sont trop souvent mécontents de leurs conditions de travail et ne restent jamais longtemps dans une même place. Une étude réalisée par Tanmia auprès d'employés émiriens du secteur privé a montré que, de fait, la plupart d'entre eux ne gardaient pas plus de cinq ans le même poste. Ces recherches indiquent qu'un tiers des Émiriens employés dans le secteur privé occupent leur poste actuel non pas par choix

Indicateurs de développement socio-économique

Indicateur	2001	2002	2003
PIB par habitant (en milliers de \$)	19,9	19,0	19,7
Population active (en milliers)..... Hommes	1 795	1 948	2 120
..... Femmes	284	321	365
Population sans emploi en pourcentage Hommes	2,3	2,4	2,6
de la population active Femmes	3,2	3,4	3,6
..... Total	2,4	2,6	2,7
Pourcentage de femmes dans la population active	13,7	14,1	14,7
Taux de dépendance (Population inactive/Population active) ..	1,68	1,65	1,63
Densité de la population (par km ²)	41,7	44,9	45
Ratio des sexes (Nbre d'hommes pour 100 femmes)	208,9	210	212
Taux de natalité brut (pour 1 000 personnes)	16,1	15,5	-
Espérance de vie à la naissance Hommes	73,45	75,66	-
..... Femmes	70,43	74,52	-
..... Average	72,59	75,25	-
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances d'enfants vivants) .	8,9	7,9	-
Pourcentage d'analphabètes Hommes	16,1	16,2	-
sur la population totale Femmes	9,2	9,0	-
..... Total	13,8	13,9	-



mais parce que c'est le seul travail qu'ils ont pu trouver. Ces employés mécontents seront clairement beaucoup plus disposés à accepter une meilleure offre si celle-ci se présente, et il y a fort à parier qu'ils chercheront un travail dans le secteur public, étant donné les conditions de salaire intéressantes, plutôt qu'un autre emploi dans le secteur privé. Seuls 20 % des employés semblent être satisfaits de leur emploi actuel, ce qu'ils expliquent par de bonnes possibilités d'avancement.

Tanmia explique par ailleurs que 74 % des Émiriens sont heureux de travailler dans un environnement multiculturel. Cependant 60 % des personnes interrogées pensent que les Émiriens souffrent de discrimination sur leur lieu de travail multiculturel. Selon elles, les Émiriens n'auraient pas toujours accès aux formations essentielles, ce qui réduirait leurs chances d'être retenus pour des promotions ; les employés étrangers craindraient en effet de perdre leur emploi s'il s'avérait que des Émiriens sont capables de les remplacer.

En 2003, Tanmia a cherché à faire employer 6 563 demandeurs d'emploi dans le secteur privé, mais seuls 12,6 % ont réussi à décrocher un poste. Pour remédier à cette situation, le rapport de Tanmia recommande une intervention vigoureuse de la part du gouvernement, car les travailleurs émiriens sont désavantagés par rapport à la main d'œuvre expatriée, qui bénéficie d'une plus grande expérience et d'une meilleure formation. Tanmia, bien qu'elle recommande l'adoption d'une attitude plus agressive envers le secteur privé que celle adoptée jusqu'à présent, reconnaît clairement que les travailleurs expatriés continueront à jouer 'un rôle essentiel' dans l'économie du pays. Elle est néanmoins de l'avis que 'la croissance du secteur privé et l'emploi de non-ressortissants ont besoin d'être réglementés, et que c'est n'est pas en choisissant la politique de la carotte plutôt que celle du bâton que les choses s'arrangeront. Elle propose donc la mise en place d'un système de quota de 2 % pour les Émiriens dans certains secteurs d'emploi. Elle cite l'exemple du secteur bancaire où un quota de 4 % a été appliqué à titre expérimental. Même si l'objectif n'a pas encore été atteint, le nombre de ressortissants émiriens employés dans le secteur bancaire est passé de 11,9 % à 23,4 % entre 1998 et 2003. Selon Tanmia, si les résultats ciblés n'ont pas encore été réalisés, c'est parce que, pour l'instant, aucun système d'amende n'a été mis en place.

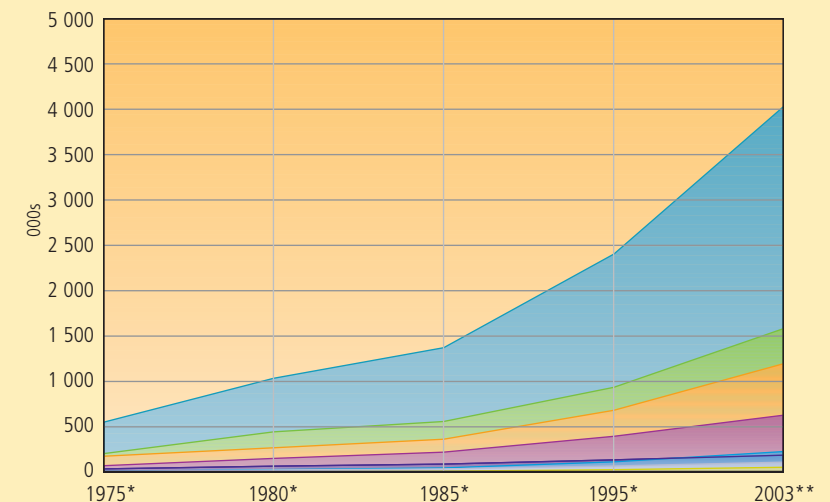
Le secteur de l'assurance sera sans doute le prochain à se trouver dans le collimateur du gouvernement. Un rapport du Comité de planification et de suivi sur le recrutement des Émiriens dans cette branche a montré qu'entre 1997 et la fin de 2002, le pourcentage d'employés émiriens était passé de 1 à 5 %. Le gouvernement aimerait voir ce chiffre atteindre au moins 15 %. La réticence des Émiriens à travailler dans le secteur privé s'explique en partie par la longueur des journées de travail. Les autorités locales envisagent donc d'imposer des journées de huit heures dans les compagnies d'assurance pour remplacer le système de travail en deux équipes qui est en place à l'heure actuelle. Avec l'adoption de la semaine de cinq jours, ce changement alignera le secteur de l'assurance sur le secteur public. À ces mesures s'ajouteront des garanties de salaire minimum, ce qui devrait rendre cette branche plus intéressante pour les jeunes Émiriens désirant faire carrière.



Population

	1975*	1980*	1985*	1995*	2003**
Abu Dhabi	211 812	451 848	566 036	942 463	1 591 000
Dubai	183 187	276 301	370 788	689 420	1 204 000
Sharjah	78 790	159 317	228 317	402 792	636 000
Ajman	16 690	36 100	54 546	121 491	235 000
Umm al-Qaiwain	6 908	12 426	19 285	35 361	62 000
Ra's al-Khaimah	43 845	73 918	96 578	143 334	195 000
Fujairah	16 655	32 189	43 753	76 180	118 000
Total	557 887	1 042 099	1 379 303	2 411 041	4 041 000

*Données du recensement (déc.) **Nombres estimés



La formation constitue également un élément clé de la stratégie d'émirisation. Une étude des possibilités d'emploi s'offrant aux Émiriens qualifiés dans le secteur privé, réalisée par le Centre de recherche et d'information sur le marché du travail recommande pour les Émiriens une meilleure formation technique et une meilleure maîtrise de l'anglais ainsi que des stages en entreprises. Il apparaît en outre que les stratégies de formation des entreprises elles-mêmes sont insuffisantes, en particulier celles des petites entreprises. Cinquante pour cent des grandes entreprises (plus de 500 salariés), 35 % des moyennes (de 100 à 499 employés) et 21 % des petites (moins de 100 salariés) offrent une formation régulière à leur personnel. À cet égard, ce sont les institutions financières qui se conduisent le mieux (57 % d'entre elles donnent une formation), tandis que dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ce chiffre est étonnamment bas (15 %).

D'autre part, les conclusions d'une étude réalisée par le Département des ressources humaines de Sharjah montrent que les qualifications des Émiriens, très souvent, ne correspondent pas aux demandes du marché et que ceux qui ont les diplômes nécessaires manquent de compétences professionnelles et n'ont pas suivi de formation pratique. Tanmia propose des formations préemploi à ses demandeurs d'emploi – ses statistiques indiquent qu'à la fin de l'année 2003 le coût moyen de la formation préemploi qu'elle offrait à ses 13 000 demandeurs d'emploi inscrits se situait entre 10 000 et 40 000 dirhams. Mais Tanmia souligne que le système éducatif du pays doit également s'efforcer activement d'aider les Émiriens à obtenir des qualifications qui leur permettront de travailler dans le secteur privé. 'Les programmes scolaires doivent faire l'objet d'un changement radical. Une place importante doit être accordée aux sciences dès le début de la scolarité.' Autrement dit, les programmes scolaires doivent être axés sur le marché du travail, compte tenu du fait que le secteur privé offre de plus en plus d'opportunités d'emploi.

CARTES D'IDENTITÉ NATIONALES

À partir du 1^{er} décembre 2004, le ministère de l'Intérieur délivrera des cartes nationales d'identité aux ressortissants des Émirats. La carte de travail, les documents de nationalité et le permis de conduire seront regroupés en une seule et même carte. La nouvelle carte d'identité servira également de passeport dans les pays du CCG. Le ministère est actuellement en train de mettre en place une base de données pour observer l'évolution de la structure démographique des E.A.U. et pour faciliter le projet, qui entre dans le cadre de l'initiative d'e-gouvernement lancée le 1^{er} juillet 2003.

L'ASSISTANCE SOCIALE

Malgré l'essor de l'économie émirienne, il reste encore, inévitablement, des personnes qui ne sont pas en mesure de profiter directement de la prospérité du pays ; un système d'assistance sociale a donc été mis en place pour porter secours à ceux qui souffrent des problèmes graves et pour aider les personnes vulnérables à réaliser leur plein potentiel et à devenir des membres productifs de la société. En juillet 1999, le Conseil national fédéral a passé une nouvelle loi réglementant les prestations sociales. En vertu de cette loi, les Émiriens autorisés à bénéficier de ces prestations mensuelles sont les

veuves et les divorcées, les handicapés et les invalides, les personnes âgées, les orphelins, les filles non mariées, les étudiants mariés, les dépendants de détenus, les femmes abandonnées et les insolubles. Sont également éligibles les veuves et les divorcées de nationalité émirienne dont le conjoint était étranger ainsi que les maris expatriés d'Émiriennes. En 2003, près de 660 millions de dirhams (179 millions de dollars) ont été distribués dans les Émirats à plus de 77 000 bénéficiaires au titre de l'assistance sociale – les personnes âgées constituant le principal groupe d'assistés (12 000), et les divorcées le deuxième groupe (5 000). Si le nombre de ceux qui reçoivent une aide a diminué entre 1980 et 2003, passant de 83 076 au chiffre actuel de 77 000, le coût pour l'État a augmenté de 16 % par personne assistée. Le total des prestations sociales représente entre 1 et 2 % du PIB.

Le Département de la sécurité sociale du ministère du Travail et des Affaires sociales projette de réduire de 1 800 le nombre d'assistés, en les aidant à trouver un emploi ou en les incitant à créer une petite entreprise et il invite les organisations caritatives à contribuer au financement de ce projet novateur.

Au cours de l'année 2003, le ministère du Travail et des Affaires sociales a également déboursé une somme de 1,9 millions de dirhams, contre 2,6 millions en 2002, afin de venir en aide aux victimes de catastrophes. La plus grosse partie de cette aide, soit environ 1,567 millions de dirhams ou 80,1 % du total, est allée aux victimes d'incendies, puis aux familles de naufragés (310 194 dirhams ou 8,58 %) et enfin aux victimes d'autres catastrophes (78 625 dirhams).

Logement

Face à la croissance rapide de la population et aux exigences de la vie moderne, le gouvernement a été obligé d'intervenir au niveau fédéral pour veiller à ce que les ressortissants émiriens disposent des logements nécessaires dans l'ensemble de la Fédération. Plusieurs programmes ont été mis en place pour cela, dont un pour la distribution gratuite de maisons et de terrains aux citoyens des E.A.U. On prévoit une hausse des demandes de logement, qui devraient en atteindre 33 000 d'ici à l'année 2005. En 2004, 640 millions de dirhams ont été alloués par le Projet de logement du Cheikh Zayed pour faciliter le processus. Les banques islamiques offrent également des financements aux ressortissants bénéficiant de subventions et de prêts de l'État qui recherchent un financement islamique pour compléter les sommes dont ils disposent déjà pour construire leur maison.

Associations d'aide sociale

Les associations non gouvernementales d'aide sociale (qui sont plus d'une centaine dans les Émirats) viennent également au secours des personnes dans le besoin. La Société émirienne du Croissant-Rouge joue un rôle prédominant parmi les nombreuses organisations caritatives qui aident les plus démunis, couvrant toutes sortes de domaines comme l'aide médicale, le parrainage d'étudiants, l'invalidité, les soins spéciaux, les programmes de soins de santé, le soutien aux détenus et les programmes d'aide à versement unique. (Pour s'informer sur l'action extérieure du Croissant-Rouge émirien, voir l'Aide Étrangère).

La Fondation caritative et humanitaire de Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan finance des projets ayant des objectifs précis et qui cherchent à aider à des communautés de grande taille aussi bien dans les Émirats qu'à l'étranger. Elle ne distribue pas de ressources financières directes aux personnes ou aux groupes. À l'intérieur des frontières, cette œuvre a consacré plus de 120 millions de dirhams à de grands projets et environ 57 millions à diverses contributions.

L'année 2004 a vu la formation à Abu Dhabi de la Haute Fondation Zayed pour le bien-être humanitaire des personnes nécessiteuses et des mineurs. Parmi les organismes qui en dépendent, se trouvent la Maison Zayed pour l'assistance intégrale, Le Centre d'aide sociale aux personnes âgées d'Abu Dhabi, le Centre de réadaptation des personnes ayant des besoins spéciaux et le Centre et Club d'Al Ain pour les handicapés.

En 2003, une part de 80 % du budget de 25 millions de dirhams de la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum a été allouée à des projets nationaux. Ces programmes touchent les secteurs de l'éducation et des soins médicaux et prennent la forme d'une assistance mensuelle ou ponctuelle, de coupons alimentaires, de cours de formation et d'aides à l'hébergement.

La Société de bienfaisance Bait Al Khair, fondée en 1989, s'est récemment vu attribuer la certification ISO 9001-2000 ; c'est la seconde société caritative et humanitaire à recevoir cette distinction au Moyen-Orient, la première étant la Fondation Zayed. Cette société aide les étudiants pauvres et apporte un secours immédiat aux victimes de catastrophes. Elle travaille également avec d'autres organisations caritatives pour veiller à ce que ceux qui sont dans le besoin reçoivent la meilleure aide possible.

Parmi les autres organisations, il convient de citer les associations féminines qui existent dans chaque émirat (voir le chapitre consacré aux femmes), les organismes de bienfaisance basés à Sharjah, Fujairah et Dubaï, l'Œuvre d'Ajman, les Services humanitaires de la ville de Sharjah, l'Association d'aide aux parents et tuteurs d'enfants handicapés et la Fondation Taryam Omran pour les services culturels et humanitaires.

L'ÉDUCATION

Les Émirats investissent lourdement dans l'éducation de leurs jeunes citoyens, estimant que, dans une économie de plus en plus mondialisée, l'instruction est essentielle à la prospérité. Dans ce domaine, les dépenses de l'État sont passées de 247 millions de dirhams (67,3 millions de dollars) en 1994 à 5,38 milliards de dirhams (1,465 milliards de dollars) en 2003. Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement de la population, qui a stimulé la demande en écoles et autres établissements d'enseignement.

En ce qui concerne l'éducation, la stratégie des Émirats est d'encourager la jeune génération à jouer un rôle productif dans le développement social et économique. De nos jours, grâce à l'éducation gratuite pour tous, les citoyens peuvent accéder plus facilement à tous les échelons du système.

Afin de guider les pédagogues dans leurs efforts pour évoluer au même rythme que l'environnement culturel et économique, le ministère de l'Éducation a exposé



Éducation

	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003
Établissements scolaires	1137	1167	1167*	1208
Salles de classe	23 829	24 114	24 737	25 630
Enseignants	36 707	38 097	34 290	40 278
Élèves				
Jardins d'enfants	65 835	67 752	70 702	74 811
Primaire	272 919	280 182	285 473	266 224
Préparatoire aux ét. second.	120 621	124 875	128 782	153 009
Secondaire	86 302	91 068	95 388	98 021
Enseignement spécialisé	1 751	1 772	1 772*	1 632
Enseignement religieux et technique	3 304	3 140	3 316	2 975
Alphabétisation et enseignement pour adultes	16 553	18 655	19 855	21 330
Élèves ayant terminé études secondaires				
Sciences	7 241	9 029	9 266	9 730
Lettres	9 059	12 596	13 333	15 438
Total	16 300	21 625	22 599	25 168
Étudiants en université aux E.A.U.				
Hommes	3 626	3 540	4 004	3 737
Femmes	12 820	12 432	13 238	12 391
Total	16 446	15 972	17 242	16 128
Étudiants dans l'enseignement supérieur	9 740	11 477	12 236	14 265
Étudiants de l'Université Zayed	1 613	1 866	2 225	2 245
Étudiants d'IUT et autres instituts	20 715	22 502	23 302	37 134
Étudiants ayant obtenu une bourse	1 348	1 370	1 396	1 422*
Diplômés d'instituts d'enseignement supérieur				
Hommes	2 215	1 790	1 910	3 099
Femmes	4 921	4 484	4 611	7 826
Total	7 136	6 274	6 521	10 925
Dépenses du gouvernement pour l'éducation (en millions de Dh)	4 858,8	5 133,6	5 095	5 383

* Chiffres estimés Source : Ministère de la planification 2004

sa politique dans un document intitulé Vision 2020, qui définit sa stratégie de développement de l'enseignement d'ici à 2020. Ce document se compose d'une série de plans quinquennaux, couvrant l'introduction de techniques pédagogiques avancées et l'amélioration de la créativité et les capacités d'autoapprentissage des élèves. Un Bureau de planification, de développement et d'évaluation élabore des plans, qu'il met à l'essai dans des écoles modèles. Le Centre national pour le développement des programmes et méthodes évalue les programmes et les nouvelles tendances en matière de pédagogie. Toutes ces innovations sont réalisées dans le cadre de la stratégie.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Tous les citoyens des Émirats ont accès à l'enseignement primaire et secondaire, qui est obligatoire au niveau primaire et comporte quatre niveaux. Pour l'année scolaire 2002/2003, on a recensé 595 040 élèves dans les établissements privés ou publics, pour 40 278 enseignants. Les écoles publiques étaient au nombre de 744, et les écoles privées, où 290 032 élèves étaient inscrits, au nombre de 464.

Les changements au programme

Le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse (MoEY) travaille actuellement à une refonte du système d'enseignement, qui privilégiera désormais l'autoapprentissage aux dépens de l'instruction et s'appuiera sur un programme complet couvrant les besoins sociaux, psychologiques et professionnels des étudiants. Le plus dur, dans un tel remaniement, consiste à rééduquer le corps enseignant qui a lui-même été formé dans l'ancien système. Tout système qui place l'élève plutôt que l'enseignant au centre du processus éducatif, nécessite une réorganisation totale des valeurs et méthodes pédagogiques. Une partie de la stratégie Vision 2020 consiste à donner aux académies davantage d'autonomie afin de leur permettre de poursuivre leurs propres projets de développement à l'intérieur de lignes directrices. Il est également prévu, dans le primaire, de remplacer les instituteurs par des professeurs enseignant chacun des matières différentes.

Un programme amélioré pour les mathématiques et les sciences intégrées a été introduit au niveau élémentaire pour l'année scolaire 2003/2004 dans toutes les écoles publiques. En vue des études réalisées par la Faculté de l'éducation de l'université des E.A.U., ce changement arrive à point nommé. Les chercheurs ont en effet trouvé qu'une majorité des étudiants en sciences du secondaire étaient incapables d'interpréter ou de transformer l'information contenue dans un graphique, ce qui montre à quel point il était urgent de remplacer l'apprentissage mécanique par un apprentissage actif et appliqué.

L'émirisation du personnel enseignant devrait atteindre 90 % d'ici l'an 2020. Ce processus rend la formation continue du personnel d'autant plus importante. De nombreuses études ont montré que l'un des principaux obstacles à l'emploi d'Émiriens dans l'enseignement était une mauvaise maîtrise de l'anglais ; des efforts sont donc déployés pour remédier à ces lacunes, et un nouveau programme d'anglais sera introduit dans toutes les écoles publiques au cours des trois prochaines années. Ce cours intitulé

'The U.A.E. New Parade' et édité par Longman, a d'ores et déjà été mis à l'essai dans les académies d'Abu Dhabi, de Dubaï et de Fujairah et les résultats se sont révélés très encourageants. Ce nouveau cursus offre un autre avantage : les enseignants qui n'ont pas encore le niveau linguistique requis ne pourront que bénéficier de cette formation continue.

Site Internet pour les élèves

Le MoEY a fait un grand pas en avant dans son effort pour favoriser les modes d'autoapprentissage, en lançant un site interactif et bilingue destiné aux élèves, www.moeya.ae. Conçu pour devenir un guide faisant autorité dans diverses disciplines, ce site propose des activités telles que des visites éducatives, des festivals d'art, des salons de la science et des concours d'amateurs ; c'est également un lieu de rencontre pour les étudiants et un endroit où ils peuvent avoir accès individuellement à des informations sur un large éventail de sujets, allant de la science au sport en passant par leur bien être personnel. Le site organise des tournois interscolaires ainsi que des jeux conçus pour développer toute une gamme de compétences et d'aptitudes ; c'est également un canal permettant aux entreprises et aux institutions d'entrer en contact avec les étudiants. Enfin des stages de formation permettent aux enseignants de parfaire leurs connaissances en informatique. Le site est actualisé toutes les semaines par des coordinateurs qui sont eux-mêmes enseignants.

Formation en informatique

Dans le cadre d'un effort concerté pour faire de ses écoles 'des établissements d'enseignement reliés électroniquement et axés sur la culture, qui se distinguent par leur qualité d'ensemble et leur rayonnement régional', l'Académie d'Abu Dhabi a conclu un accord infotech avec ICDL UAE, un organisme soutenu par l'UNESCO, afin d'instaurer le Permis de conduire informatique international (ICDL) dans toutes les académies de la zone. D'ici 2008, tout le personnel enseignant de l'Académie devra passer ce permis qui servira à vérifier leurs connaissances en informatique.

Une autre initiative importante de formation informatique, le Projet d'éducation sur les technologies de l'information (ITEP), s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large visant à faire des Émirats une économie prédominante fondée sur la connaissance. Ce projet s'étendra dans quelques temps à tous les Émirats. Le projet ITEP, qui consiste en un enseignement en informatique de haute qualité, adapté aux besoins de l'industrie, complète l'objectif du ministère de l'Éducation qui est d'introduire de nouvelles méthodes d'enseignement. Les Écoles d'informatique de Dubaï et d'Abu Dhabi forment le cœur administratif de ce projet. Elles sont responsables de la formation des enseignants et du développement des cours, d'un apprentissage fondé sur Internet, modulable et accessible n'importe où et n'importe quand, de la gestion de projets et de l'assurance qualité pour toutes les initiatives ITEP.

Conseil éducatif de Dubaï

La création de ce nouveau Conseil éducatif de Dubaï, qui sera financé par 5 % des revenus tirés des projets des résidences Palms et Jumeirah de Dubaï, illustre bien la

volonté de l'émirat d'intégrer l'informatique à l'éducation, qu'il considère comme la clé de la stabilité et de la prospérité. Son conseil d'administration, qui regroupe dix des plus éminentes personnalités du monde de l'enseignement et de la culture, a pour mission d'élaborer une stratégie de l'éducation qui corresponde aux besoins de la société émirienne et de notre ère informatique.

Bourses et prix

Le prix de la créativité enfantine de Cheikha Latifa, organisé par l'Association des femmes de Dubaï, a pour but d'encourager les enfants à découvrir leur créativité. Le concours, uniquement en langue arabe, s'adresse aux enfants de toutes les nationalités résidant aux E.A.U. Il est ouvert à toutes les fondations, associations ou centres des E.A.U. qui s'occupent d'enfants, notamment d'enfants ayant des besoins spéciaux.

Le Prix de l'excellence scolaire du Cheikh Hamdan bin Rashid Al Maktoum récompense les bons élèves, encourage les jeunes talents et distingue l'excellence. Les prix – certificats de distinction, coupe de l'excellence et récompense pécuniaire – sont décernés dans plusieurs catégories : élèves, enseignants, assistants sociaux du secteur scolaire, recherche, projets, écoles, administration et académies. Plus de 2000 récompenses ont ainsi été décernées depuis la création du prix. En 2003, une somme de plus de 7 millions de dirhams a été partagée entre 335 étudiants de divers collèges et universités ayant obtenu des doctorats, des maîtrises et des diplômes de troisième cycle ; des élèves qui avaient passé avec brio leur Certificat de fin d'études secondaires (GSSC) ont également été récompensés.

Le programme d'attribution de bourses de l'EDAAD a été créé dans le but ultime d'améliorer le niveau d'instruction des jeunes Émiriens et, plus généralement, d'accélérer le développement des E.A.U. dans une ère nouvelle. Les lauréats peuvent ainsi poursuivre leurs études supérieures dans une université réputée de l'étranger.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le nombre d'inscriptions dans les établissements supérieurs émiriens continue à augmenter. En 2003/2004, sur les 12 057 candidats admissibles, 11 325 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Alors que le chiffre des entrées à l'université des E.A.U. (UAEU) a augmenté de 258, passant de 3 972 en 2002/2003 à 4 230 en 2003/2004, les entrées dans les Instituts supérieurs de technologie (HCT) ont quelque peu reculé, descendant de 6 501 à 6 211 pendant la même période. Le nombre d'inscriptions à l'université Zayed (ZU) pour jeunes filles est passé de 635 à 884. Les étudiantes sont désormais au nombre de 2 934 dans les E.A.U., contre 2 742 l'année précédente. Elles continuent à dépasser en nombre les garçons, constituant 65 % des Émiriens qui suivent des études supérieures. En ce qui concerne la technologie, les instituts universitaires pour jeunes gens ont enregistré 2 671 inscriptions tandis que les instituts universitaires féminins en ont enregistré 3 450. Bien que le nombre de femmes inscrites dans le système HCT ait diminué par rapport au chiffre de l'année dernière qui était de 3 768, l'augmentation des inscriptions féminines à l'université Zayed et à l'université des E.A.U. compense largement ce déficit.

L'université des E.A.U.

Le vingt-troisième contingent de diplômés, composé de 517 étudiants, est sorti de l'université des E.A.U. (UAEU) d'Al Ain en mai 2004. Cette université qui a été fondée en 1976 et comprend neuf facultés, est déterminée à jouer son rôle de premier établissement d'enseignement et de recherche des Émirats.

Un nouveau centre d'activités, d'une valeur de 65 millions de dirhams, et destiné uniquement aux jeunes filles étudiantes qui constituent une grande majorité de la population étudiante à l'Université, a ouvert ses portes en 2004. Ce centre, implanté dans la 'Ville Universitaire', propose toute une gamme d'installations modernes, dont un café Internet, des salles de jeu, des banques, un centre médical, des théâtres et des ateliers.

L'université Zayed

L'université Zayed (ZU) a ouvert ses portes en 1998. Très populaire dès ses débuts, cet établissement réservé aux femmes qui possède des campus à Abu Dhabi et à Dubaï, n'est déjà plus assez grand pour faire face à la demande. D'ici à 2017, le nombre d'étudiants devrait passer à 7 000 (y compris des étudiants masculins). Un grand projet d'agrandissement, couvrant une surface totale de 711 000 mètres carrés et comprenant six facultés, départements et laboratoires, a été approuvé par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les travaux de construction de 370 millions de dirhams ont commencé à la Cité universitaire d'Al Ruwayyah, à Dubaï, qui accueillera pour la première fois 2000 étudiants en 2005. (Il est prévu de construire au moins 20 collèges et universités sur le site de 1100 hectares de la Cité universitaire.)

Le succès de la ZU est en partie dû à son approche novatrice, qu'illustre parfaitement le 'Smart Square', situé dans la Cité Internet de Dubaï (DIC). Cette coopération entre la ZU et IBM, qui a été inaugurée au début de 2003, a pour but d'établir, pour les institutions privées et publiques des E.A.U., un nouveau partenaire commercial capable de les aider à créer ou à améliorer leurs activités d'e-business et de communication. L'Agence nationale pour l'emploi et le développement des ressources humaines (Tanmia) a accepté de parrainer une partie de la formation en entreprise des diplômés ; ce parrainage s'appliquera aux projets mis en œuvre par Smart Square, dans le cadre de sa stratégie visant à doter les Émiriens des compétences professionnelles rigoureuses exigées aujourd'hui.

En 2004, le Smart Square et l'Armée de l'air ont signé un contrat concernant la fourniture de services de formation et de conseil dans les domaines administratifs et technologiques, conformément à la politique en matière d'e-gouvernement de l'administration fédérale.

Les Instituts supérieurs de technologie

Un réseau d'écoles supérieures offrant un enseignement axé sur la technique a été créé en 1988. Les quatre premiers Instituts supérieurs de technologie (HCT) ont inauguré le nouveau système avec un contingent de 239 élèves. Aujourd'hui, les HCT forment un système de 11 campus non mixtes, proposant plus de 75 programmes d'études à 15 000 étudiants émiriens ; à la fin de l'année scolaire 2002/2003, plus de 13 000 diplômés étaient sortis des HCT. De nouveaux HCT sont constamment créés. Un nouvel

Institut supérieur de technologie s'est ouvert à Fujairah en septembre 2004, et ce même mois, le Collège pour hommes de Dubaï, également un HCT, a été le premier, sur la nouvelle Cité universitaire de Dubaï, à accueillir des étudiants sur son élégant nouveau campus de 115 millions de dirhams.

Les contacts essentiels entre les HCT et l'industrie se font par l'intermédiaire du Centre d'excellence pour la recherche appliquée et la formation (CERT), branche commerciale des HCT, fondée en 1996. Le centre a noué des alliances stratégiques avec plusieurs grandes multinationales afin de développer une gamme variée de solutions technologiques et commerciales. Il propose des cours dans de nombreux domaines et offre un développement professionnel ainsi que des possibilités de formation continue aux Émirats, dans la région du Golfe et – par le biais de ses cours de formation en ligne – dans bien d'autres parties du monde. Possédant déjà deux parcs technologiques à Abu Dhabi et à Dubaï, le CERT vient d'ouvrir des bureaux dans la Cité Internet de Dubaï.

Les liens que le CERT a noués avec des partenaires internationaux font sa force. Parmi ceux-ci, il convient de citer : l'Institut CERT Thales (CTI), fruit d'un partenariat entre le CERT et l'université Thales de Paris, qui dispense des programmes de formation de cycle long et court dans le cadre d'une structure d'université d'entreprise implantée à Abu Dhabi ; l'université du Pétrole d'Abu Dhabi, un groupement d'établissements supérieurs de classe internationale rassemblant les HCT, l'université A&M du Texas, l'université Heriot-Watt et l'université d'Oklahoma, qui propose des possibilités de développement éducatif et professionnel aux étudiants qui se préparent à entrer dans l'industrie ou aux professionnels qui y travaillent déjà ; et l'École normale du CERT (CTC), collège de formation d'enseignants de haute qualité, reprenant le programme existant des HCT. L'élaboration des programmes se fait en collaboration avec l'université de Melbourne et l'université de Wollongong.

Association professionnelle à but non lucratif, l'Association émirienne de gestion de projet (EPMA), est le fruit d'une alliance entre le CERT et la Direction de l'eau et de l'électricité d'Abu Dhabi (ADWEA). Ce nouvel organisme, établi dans le parc technologique du CERT à Abu Dhabi, propose des stages agréés, des séminaires et des conférences sur la gestion de projet. L'EPMA est affiliée aux principaux organismes internationaux d'accréditation et de certification, dont l'Association internationale de gestion de projet (IPMA) et l'Institut de gestion de projet (PMI). Le lancement d'un nouveau diplôme de maîtrise en gestion de projet et de programme a concorde avec la formation de l'Association.

Enfin il convient de citer une autre approche dynamique dont l'objectif est d'encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation technologique dans la population estudiantine : le challenge e-biz. Maintenant dans sa deuxième année, le challenge invite tous les étudiants de dernière année issus d'universités ou de HCT des E.A.U. ou du CCG à soumettre un plan d'affaires pour un projet d'e-business ou d'e-service qui pourrait bénéficier aux communautés locales en utilisant des technologies de pointe et des ressources locales. Formées de trois élèves et assistées par un conseiller de faculté, 73 équipes se sont inscrites au challenge, dont 43 ont été sélectionnées pour le deuxième tour. En 2004, le premier prix a été décerné au campus féminin du



HCT de Sharjah. La deuxième place est revenue à des étudiantes de la ZU, tandis que la troisième place a été attribuée au Collège pour hommes d'Abu Dhabi.

Autres institutions

Il existe un grand nombre d'établissements privés excellents qui proposent un large éventail de programmes de troisième cycle. Parmi eux, il convient de citer les universités américaines de Sharjah et de Dubaï, l'université de Sharjah et l'université des Sciences et de la Technologie d'Ajman. Le ministère de l'Éducation supérieure et de la Recherche scientifique est responsable de l'accréditation de ces établissements et des diplômes qu'ils accordent ; son site Internet (www.uae.gov.ae/mohe/) donne une liste très complète des institutions et des programmes agréés.

Un nouveau campus de l'université des Sciences et de la Technologie d'Ajman (AUST), qui pourra accueillir entre 6 500 et 7 000 étudiants (au lieu de 3 000 actuellement), a été inauguré à Fujairah au début de 2003. Il s'ajoute aux campus qui existent déjà à Ajman, Abu Dhabi et Al Ain.

Deux nouvelles universités viennent d'ouvrir leurs portes aux Émirats : l'université britannique de Dubaï (BUD) établie dans le Village de la connaissance de Dubaï et l'université d'Abu Dhabi (ADU), située sur deux campus – l'un à Abu Dhabi, l'autre à Al Ain. La première est la seule université de la région consacrée à la recherche. Offrant dans un premier temps des cours de d'introduction et de préparation, la BUD projette de commencer des études de troisième cycle (niveau maîtrise et doctorat) en septembre 2004, en association avec l'université d'Edimbourg. Quant à l'ADU, qui devrait être la plus grande université privée de la région, elle regroupera sept facultés. Les trois premières, Administration commerciale, Éducation et Informatique, ont ouvert leurs portes en septembre 2003.

Ayant pour mission de rassembler dans un même lieu un groupe choisi d'universités internationales, de centres de formation, et de sociétés d'e-apprentissage, de recherche et de développement, le Village de la connaissance (KV) a d'ores et déjà réussi à attirer sur son site certaines des institutions les plus prestigieuses du monde.

L'opérateur de télécoms des E.A.U., Etisalat, qui investit de larges sommes dans l'éducation, a établi le Collège d'ingénierie d'Etisalat, une institution indépendante à statut d'université et dont la fonction est de former la main d'œuvre émirienne aux télécommunications et aux technologies associées. Etisalat vient également de lancer la première phase de l'université d'Etisalat, qui se construit actuellement sur le campus de la Cité universitaire de Sharjah.

La Fondation nationale de la recherche

Face à un environnement économique de plus en plus mondialisé où le transfert de technologie est une condition sine qua non du développement, la recherche n'est plus un luxe mais une nécessité, et elle requiert des financements et une infrastructure solide. C'est pourquoi la proposition de mise en place d'une Fondation nationale pour la recherche devrait conforter les initiatives en plein essor lancées dans les universités, dans les collèges et dans les HCT. Le nouveau centre aidera également à forger des liens entre les plus grandes institutions des Émirats et des organismes de recherche du monde entier.

Les études à l'étranger

En 2003, 1 322 Émiriens sont partis étudier à l'étranger avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Un programme de formation technique, géré par les Forces armées émiriennes, fonctionne depuis 1993. Ce plan prévoit une période de formation à l'étranger ; plus de 1 500 Émiriens étudient ainsi en ce moment dans 50 collèges et universités de Grande-Bretagne et d'Irlande. D'autres institutions comme l'Autorité d'investissement d'Abu Dhabi et l'ERWDA accordent également des bourses d'études permettant aux Émiriens de poursuivre des études universitaires à l'étranger.

L'enseignement en ligne

Le projet d'évaluation des disciplines universitaires du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a montré que les E.A.U. étaient le pays le plus avancé de toute la région en matière d'e-apprentissage. Ce projet, qui portait sur 15 universités du monde arabe et qui entre dans le cadre du programme du PNUD sur l'amélioration de l'assurance qualité et de la planification institutionnelle dans les universités arabes, a pour but d'aider les pays de la région à partager l'e-apprentissage de manière plus efficace.

LeTQM, (www.etqm.net), première école virtuelle du monde spécialisée dans la gestion intégrale de la qualité, est basée dans la Cité Internet de Dubaï (DIC). Une autre initiative en ligne offre un enseignement flexible : il s'agit du service anglais eUniversities Worldwide (UKeU). Ce service éducatif en ligne, bénéficiant du soutien du gouvernement britannique, travaille en partenariat avec de grandes universités anglaises comme Cambridge, York et l'Open University et a conclu des protocoles d'accord avec les HCT et le CERT couvrant la mise en œuvre d'un éventail varié de programmes personnalisés ayant fait l'objet d'une procédure d'assurance qualité, destinés aux étudiants de licence et de troisième cycle, ainsi qu'aux personnes désirant avancer dans leur carrière.

L'Institut de technologie de Sharjah

Le nouvel Institut de technologie de Sharjah, qui a ouvert ses portes en septembre 2003, donne à ceux dont la scolarisation a été interrompue un moyen d'obtenir des qualifications. Premier établissement d'enseignement professionnel aux Émirats, cet institut a pour mission d'enseigner les compétences professionnelles nécessaires dans un grand nombre de secteurs. Ayant coûté 80 millions de dirhams, l'Institut est supervisé par la Direction de l'eau et de l'électricité de Sharjah. Pour y entrer, il faut avoir suivi des études secondaires jusqu'à l'équivalent de la troisième. L'école est ouverte aux Émiriens et aux expatriés.

L'ALPHABÉTISATION

Aux E.A.U., l'enseignement primaire et secondaire est gratuit, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les adultes qui n'ont pas pu faire d'études étant enfants. Cet enseignement est dispensé en arabe. Dans ce domaine également, les femmes se montrent plus motivées que les hommes. Des chiffres récents du ministère de la Planification font apparaître un taux d'analphabétisme de 9 % (de l'ensemble de la

population) chez les femmes et de 16,2 % chez les hommes. Des objectifs ont été fixés par l'UNESCO dans son programme intitulé 'L'éducation pour tous' et, dans cette voie, les Émirats sont en tête des pays arabes. On estime que la nation parviendra à l'alphabétisation totale d'ici moins de cinq ans.

LES FEMMES

Le gouvernement des E.A.U. s'est engagé à promouvoir le rôle crucial des femmes dans le développement économique, social et politique de la société émirienne. Beaucoup de progrès ont été accomplis depuis la fondation de l'Union générale des femmes 1975, la première force cohésive consacrée à l'auto-émancipation des femmes aux Émirats.

L'UNION GÉNÉRALE DES FEMMES

Après la formation en 1972 de la Société des femmes d'Abu Dhabi, des groupements similaires sont rapidement apparus dans presque tous les Émirats et aujourd'hui, il existe six associations qui comptent 31 sections dans tout le pays. L'Union générale des femmes (GWU) (autrefois Fédération des femmes des E.A.U.) a été fondée en 1975 à l'instigation de Cheikha Fatima bint Mubarak, épouse du président des E.A.U., dans le but de rassembler dans un même groupement toutes les associations féminines du pays. Depuis sa création, la GWU a attiré l'attention sur de nombreux problèmes interdépendants intéressant les femmes, les enfants et la famille, et a joué un rôle actif dans la mise en place de programmes de formation dans les domaines de l'artisanat, de l'éducation à la santé et de l'alphabétisation dans tous les Émirats. Elle a également créé des programmes de formation professionnelle, des services de placement dans l'emploi, des services de médiation familiale et des cours d'instruction religieuse.

Avec l'évolution des besoins des femmes, les activités de la GWU ont pris de l'ampleur et se sont diversifiées. En décembre 2002, une Stratégie nationale pour l'avancement des femmes a été établie, dans le cadre d'une initiative conjointe de la GWU, du PNUD, du Fonds de développement des Nations unies pour la femme de l'ONU (UNIFEM), des organismes publics locaux et des ONG. Cette stratégie a pour but 'de développer le rôle des femmes et leur participation dans huit domaines majeurs et significatifs : l'éducation, l'économie, l'information, le travail social, la santé, la législation et l'environnement, en plus des domaines politiques et commerciaux'. Cette stratégie aura pour effet d'élever le débat sur la participation des femmes à un niveau où l'égalité des sexes est tenue pour acquise et de le concentrer sur l'élimination des obstacles qui s'y opposent encore.

La GWU a joué un rôle essentiel dans la création du Conseil suprême des affaires maternelles et de l'enfance. Ce conseil a pour mission de sensibiliser le public sur la maternité et l'enfance et d'organiser la recherche menée sur ces thèmes. Il encourage également les organisations professionnelles à mener des actions assurant le bien-être éducatif, sanitaire, culturel et social des mères et des enfants, et s'attache actuellement à créer une base de données pour traiter de ces questions. Une autre fonction importante du conseil est d'élaborer des programmes de formation destinés à améliorer les



compétences du personnel dans les agences et fondations, qu'elles soient publiques, privées ou bénévoles.

La GWU intervient également au niveau régional et international concernant les questions qui intéressent les femmes. En juillet 2004, la création du Fond Cheikha Fatima bint Mubarak pour le développement de la femme arabe a été annoncé durant le Forum régional de la femme arabe qui s'est tenu à Beyrouth. Ce forum, organisé par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ECSWA) pour débattre des progrès accomplis depuis la conférence de Beijing, il y a dix ans, avait auparavant décerné un certificat de mérite à Cheikha Fatima en reconnaissance de son énorme contribution aux questions concernant les femmes dans le Monde arabe.

LES FEMMES ET L'ÉDUCATION

Les taux d'inscription dans les établissements pré-universitaires (primaires, intermédiaires et secondaires) montrent clairement que les femmes bénéficient de plus en plus d'opportunités dans le domaine de l'éducation. Une étude des élèves inscrits dans les écoles publiques et privées montre que le nombre de filles est passé de 187 069 durant l'année scolaire 1990/1991 à 291 213 en 2002/2003. Le pourcentage des petites filles dans les écoles primaires est passé de 98,7 % en 1995/1996, à 100,8 % en 2002/2003.

Dans le second degré, le pourcentage des jeunes filles est plus élevé que celui des garçons. En outre, dans l'enseignement supérieur, les jeunes filles représentent plus de 65 % des étudiants et à tous les niveaux, elles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons. Il est donc clair que les E.A.U. offrent aux femmes tous les droits possibles en matière d'éducation. Ceci devrait en conséquence leur permettre d'exercer leur droit de participation au marché du travail et au processus décisionnel.

LES FEMMES ET L'EMPLOI

Tandis que le gouvernement des E.A.U. poursuit sa politique d'émirisation dans un climat économique qui privilégie les secteurs fondés sur la connaissance, les femmes sont de plus en plus considérées comme étant essentielles à sa réussite. Toutefois, bien que les femmes parviennent à des niveaux élevés d'instruction aux Émirats, la parité hommes-femmes au travail est loin d'être atteinte. Les chiffres du ministère de la Planification pour 2003 montrent que sur les 2,485 millions de travailleurs, les femmes ne représentent que 14,7 % du total, la grande majorité d'entre elles étant d'ailleurs employées dans le secteur public. Il y a à cela plusieurs raisons. D'abord, les hommes sont en nombre plus élevé que les femmes (2,74 millions par rapport à 1,29 millions) ; ensuite, certains patrons donnent la préférence aux hommes ; troisièmement, la société émirienne est de nature patriarcale et l'opinion traditionnelle de la place de la femme dans sa famille évolue lentement ; quatrièmement, même si les femmes sont bien représentées à tous les niveaux de l'éducation, le fait que les femmes possèdent un diplôme ne suffit plus et il est vital que, dans l'enseignement supérieur, les jeunes filles choisissent des disciplines en rapport avec les besoins du marché du travail de plus en plus axé sur la technologie. De plus, de nombreuses femmes des Émirats cessent de travailler après s'être mariées et avoir eu des enfants, en partie parce que

le nombre de garderies est insuffisant et en partie parce que nombreux sont ceux qui pensent avec raison que les soins maternels sont plus bénéfiques aux enfants.

Néanmoins, selon les chiffres officiels, les Émiriennes représentent 41,5 % des salariés dans le secteur de l'enseignement, 34,2 % dans la santé et 19,7 % dans les affaires sociales. Les femmes constituent près de 28 % de l'ensemble des fonctionnaires employés dans les 24 services ministériels fédéraux et 57 % des ressortissants travaillant dans le secteur bancaire et financier (et 39,3 % des femmes employées dans ce secteur). Les modèles de réussite féminine se multiplient aux Émirats. Que ce soit dans le domaine des finances, de l'informatique, des arts, de la médecine, de l'ingénierie, de la police ou des sciences sociales, la femme émirienne contemporaine est sûre de marcher sur les traces d'illustres prédécesseurs féminins. Ce qui était auparavant une exception devient peu à peu la règle. Dans tous les Émirats, les officiers de police de sexe féminin ont accès à tous les domaines : administration, informatique, contrôle de la circulation et établissements de détention. Les premières femmes à avoir suivi une formation intégrale dans le domaine du contrôle des marchandises et des passagers ont obtenu le diplôme, délivré par le Centre de l'aviation de Dubaï à l'issue de son stage sur la sécurité dans les aéroports. Une unité de six femmes pompiers, formées à l'origine pour le Festival du shopping de Dubaï, ont trouvé un poste permanent dans la défense civile. Trois femmes ont été nommées au Conseil de la chambre de commerce et d'industrie de Dubaï, une Émirienne est vice-présidente de la distribution à la Banque de Dubaï, une autre dirige le service social du centre de soins primaires du Département de la santé et des services médicaux et le premier endocrinologue de nationalité émirienne est une femme. Et parmi les 23 diplomates émiriens nouvellement assermentés par le Ministre des Affaires étrangères se trouvent également huit femmes.

Néanmoins, l'inégalité des sexes reste un problème et il est essentiel de veiller à ce que les réussites individuelles cessent d'être exceptionnelles pour devenir la norme. Il est notamment nécessaire d'effectuer des interventions de plus en plus ciblées et directes pour influencer les stratégies et les législateurs et encourager des groupes d'individus compétents et qualifiés à apporter leur soutien et à défendre la stratégie.

Une des recommandations clés de la Stratégie nationale pour l'avancement des femmes était de faire en sorte que des conseils de femmes d'affaires soient rattachés à toutes les chambres de commerce et d'industrie des Émirats pour aider les femmes dans leurs entreprises commerciales et créer des liens avec les stratégies publics. Cette mesure a été mise en œuvre dans les émirats les plus étendus.

Le Groupe des femmes d'affaires d'Abu Dhabi (ADBW), réseau de femmes d'affaires, de professionnelles du secteur libéral et d'universitaires, chapeauté par le Comité national des femmes d'affaires (NBC), poursuit trois grands projets de coopération avec des partenaires dans l'enseignement et la formation. L'un concerne l'éducation et la formation des femmes au rôle de chefs d'entreprise, en collaboration avec la ZU et les HCT. Le deuxième, – 'Passeport pour l'emploi' – donne la possibilité aux diplômées d'acquérir une expérience sur le terrain, dans des entreprises dirigées par des membres de l'ADBW.

La fonction du Conseil des femmes d'affaires de Dubaï (DBWC) est d'offrir aux Émiriennes qui désirent créer une petite ou moyenne entreprise un soutien allant des

études de faisabilité aux services-conseils dans toutes sortes de domaines, y compris la création d'une entreprise et les sources de financement disponibles.

En 2004, un parquet réservé aux transactions commerciales des femmes a été inauguré à la Bourse des valeurs d'Abu Dhabi (ADSM) avec pour objectif d'encourager les Émiriennes à participer activement aux activités commerciales de l'ADSM. Suite à cela, le nombre des femmes se livrant à des transactions sur ce marché est actuellement en hausse.

Il semblerait que la communauté d'affaires soit de plus en plus consciente des problèmes que peuvent rencontrer les femmes sur leur lieu de travail. La création, il y a deux ans, du sous-groupe des femmes professionnelles du Groupe qualité de Dubaï, qui a pour but de mieux faire connaître le monde du travail et des affaires aux femmes des Émirats et organise des réunions d'orientation professionnelle et de partage des meilleures pratiques, constitue un autre pas dans la bonne direction. Il en va de même pour les efforts de ce sous-comité pour établir une cellule de crise à l'intention des femmes qui travaillent.

En outre, dans le cadre d'un effort pour encourager les femmes entrepreneurs, un nouveau prix visant à récompenser les femmes d'affaires (EBA) a été créé. Ce prix EBA, prestigieux baromètre de l'excellence, a été créé par Shell Dubaï et les Émirats du nord en association avec le Groupe Qualité de Dubaï. Le prix rend hommage aux femmes qui réussissent dans le secteur des professions libérales et en tant que chefs d'entreprise. Un rigoureux système d'attribution de points sert à évaluer leurs performances. Elles sont jugées sur cinq aspects de leur réussite : leadership visionnaire, objectifs futurs, résultats dans leur profession, progression de carrière et contribution à la communauté.

Tous ces exemples montrent que dans de plus en plus de domaines, une infrastructure définitive est mise en place pour permettre aux femmes de participer pleinement au monde du travail.

CHAIRE UNESCO

Une chaire UNESCO de journalisme et technologies de communication pour femmes (la première de la région et la première réservée uniquement aux femmes) a été inaugurée au Collège féminin de Dubaï (DWC), avec pour mission de favoriser l'enseignement professionnel et la formation des journalistes, et plus particulièrement d'aider les femmes du Monde arabe à faire carrière dans les médias. Le DWC compte organiser un Festival annuel des films documentaires réalisés par des femmes, un prix de la Journaliste de l'année et une conférence internationale sur les femmes dans les médias. Cette chaire, en vertu de ses liens avec l'UNESCO, est appelée à devenir un 'centre international d'excellence dans la communication' et à servir de 'point focal pour un réseau panarabe dans ce domaine'.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

Dans le cadre de la Constitution des E.A.U., les femmes peuvent accéder à tous les postes et de fait, les femmes émiriennes jouent un rôle de plus en plus important dans les affaires politiques et publiques.

Un symposium intitulé 'La performance parlementaire des femmes arabes : enjeux et perspectives' s'est tenu en mai 2004, sous le patronage de Cheikha Fatima. Ce séminaire s'est attaché à examiner les obstacles qui s'opposent à la représentation des femmes dans le parlement et à comprendre les expériences vécues par les femmes parlementaires dans les autres pays arabes. L'élaboration d'une stratégie de soutien aux femmes souhaitant participer aux activités du parlement était également à l'ordre du jour.

Dans un des discours principaux prononcés au cours du séminaire, Cheikha Fatima a déclaré : 'Tout ce qui a été accompli par les Émiriennes, notamment dans le domaine de l'éducation et dans leur participation positive au développement national, nous permet d'attendre avec confiance leur entrée sur la scène politique. Nous sommes impatientes de voir les femmes s'engager dans la vie politique, en s'appuyant sur le soutien inconditionnel de S.A. le Président Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan concernant toutes les aspirations des femmes,' a-t-elle ajouté. Cheikha Fatima a également mentionné le soutien de Cheikh Zayed pour le droit des femmes à occuper des postes haut placés dans les milieux des responsables politiques et pour leur droit à participer pleinement au processus de développement national, dont les activités politiques sont une part importante.

'La participation des femmes à la vie nationale est un de leurs droits fondamentaux ; il est garanti par la foi islamique et les traditions arabes,' a poursuivi Cheikha Fatima. Elle a expliqué que les Émiriennes avaient assumé leurs responsabilités nationales à égalité avec les hommes et qu'elles avaient apporté une contribution remarquable au développement national. Pour elle, le renforcement du rôle des mouvements et organisations de femmes des pays du CCG dans le but de servir les communautés locales constitue un moyen important de stimuler la participation des femmes à tous les aspects de la vie nationale, y compris le domaine politique. Enfin elle a déclaré que les recommandations du séminaire seraient prises très sérieusement en compte lors du troisième sommet des femmes arabes, qui se tiendra aux E.A.U. au début de l'année 2005.

FONDS POUR LE MARIAGE

Bien que les hommes soient plus nombreux que les femmes dans les Émirats, il est apparu, au début des années 90, qu'un nombre croissant d'Émiriennes restaient célibataires. Une des principales causes de ce phénomène, lourd de conséquences sociales, était le coût exorbitant d'un mariage. Le système de dot est traditionnel aux E.A.U. et, parallèlement à l'enrichissement du pays, les sommes réclamées à ce titre avaient augmenté de manière vertigineuse, mettant le mariage hors de portée de beaucoup de jeunes gens et de leur famille. Le coût des fêtes elles-mêmes avait également grimpé en flèche, ce qui dissuadait encore davantage les couples envisageant de s'unir. Le Fonds pour le mariage a donc été créé en 1992 dans le but de lutter contre les problèmes auxquels peuvent faire face les jeunes de nationalité émirienne souhaitant se marier. Des salles de mariage, où peuvent avoir lieu des cérémonies collectives, ont été construites pour faire baisser le coût du processus ; en même temps, le gouvernement a mené une campagne pour limiter le montant des dots. Désormais, celles-ci ne peuvent dépasser 50 000 dirhams et les excès de faste sont prohibés sous peine d'emprisonnement ou d'une amende pouvant atteindre 500 000 dirhams pour les couples concernés.

Les jeunes Émiriens dont les revenus sont limités (inférieurs à 16 000 dirhams par mois) et qui désirent se marier peuvent demander au Fonds du mariage une allocation nuptiale pouvant aller jusqu'à 60 000 dirhams, généralement versée en deux fois. Le Fonds reçoit entre 4 500 et 5 000 demandes par an, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport aux 2 036 demandes enregistrées en 1993. De nombreux couples participent à des cérémonies collectives organisées par le Fonds pour réduire les coûts. Mais l'engagement du Fonds dans le processus du mariage ne se limite pas uniquement aux besoins financiers. Les couples de nationalité émirienne qui demandent une allocation mariage doivent d'abord suivre un cours de préparation prénuptiale. En outre, le Fonds pour le mariage projette de donner des cours sur la résolution des différends aux couples en difficulté, et il a mis en place un service téléphonique afin d'aider les Émiriens et Émiriennes à résoudre leurs problèmes conjugaux.

LA SANTÉ

Les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrent que, parmi ses 191 pays membres, les Émirats occupent la vingt-septième place au hit-parade des systèmes de santé. Chaque pays a été noté en fonction des critères suivants : état de santé général de sa population, distribution des soins dans la population, réactivité du système (jugée notamment en fonction du degré de satisfaction des patients), perceptions de personnes appartenant aux différentes classes socio-économiques et manière dont ces services sont payés par la population. Les conclusions reflètent le succès des efforts entrepris par les Émirats pour faire bénéficier sa population d'un système de santé de classe internationale. Les progrès en médecine et en technologie, et le coût sans cesse croissant des soins de santé présentent des challenges : il faut désormais consolider ces réalisations et optimiser leur efficacité technique et clinique, réaliser des économies opérationnelles et améliorer la qualité des soins.

POLITIQUE SANITAIRE

Les objectifs de la politique sanitaire des Émirats sont les suivants :

- Offrir les meilleurs soins possibles, que ce soit au niveau primaire ou secondaire.
 - Réduire les taux de mortalité en général, et les taux de maladies et d'accidents en particulier.
 - Contrôler et éradiquer les maladies infectieuses et parasitaires, notamment chez les enfants et les élèves.
 - Dépister et traiter précocement les maladies chroniques.
 - Apporter tous les soins nécessaires aux personnes âgées et aux handicapés.
- La politique sanitaire des E.A.U. s'est également fortement axée sur le développement des soins prénatals et infantiles, dans le but de réduire les taux de mortalité prénatale, néonatale et infantile, ainsi que les taux de mortalité. À cet égard, il convient de citer les réalisations suivantes :
- Augmentation du taux des naissances à l'hôpital (de 98 à 100 %), et poursuite des soins après la naissance.

- Développement et promotion du programme 'Maternité sans danger', notamment en ce qui concerne les soins anténataux, une alimentation équilibrée et la forme physique.
- Vaccination des femmes contre les maladies infectieuses, conseils prénuptiaux, dépistage de certaines maladies et conseils en matière d'hygiène de vie.
- Réduction du taux de mortalité juvénile chez les enfants de moins de cinq ans.
- Augmentation du taux de vaccination chez les enfants, le but étant d'arriver à une couverture de 98 % d'ici à 2010.
- Contrôle des maladies par l'augmentation des vaccinations contre toutes les maladies infectieuses et par l'élaboration de programmes de lutte contre les maladies endémiques.

Les chiffres montrent que l'on arrive à des résultats positifs, puisque le taux de mortalité juvénile chez les enfants de moins de cinq ans a diminué d'un tiers. L'objectif est d'arriver à un taux de 4,8 enfants pour 1000 d'ici l'année 2015. Pour ce qui concerne la mortalité infantile, l'objectif est d'atteindre un taux de 3,8 pour 1000, également d'ici l'année 2015.

LES HÔPITAUX PUBLICS

En 1970, l'infrastructure médicale des E.A.U. était constituée de seulement sept hôpitaux, avec un total de 700 lits, et de 21 dispensaires. En 2000, le ministère de la Santé (MoH) était responsable de 30 hôpitaux publics, dont 22 généraux, ayant une capacité totale de 4 473 lits. On compte par ailleurs deux hôpitaux psychiatriques à Abu Dhabi et à Dubaï, de 157 et 80 lits respectivement, et il existe également à Abu Dhabi un établissement de 104 lits, spécialisé dans la rééducation, ainsi qu'un hôpital de 40 lits à Al Ain réservé aux tuberculeux. Outre ces établissements, il existe 13 autres centres médicaux publics, dont un hôpital de la police et un hôpital de l'armée.

Le MoH a lancé un programme de 450 millions de dirhams qui aboutira à la construction de nouvelles installations dans les sept émirats. Cinq hôpitaux seront bâtis – un hôpital psychiatrique à Dubaï (40 millions de dirhams), un hôpital d'obstétrique et de pédiatrie à Sharjah (50 millions de dirhams) et des hôpitaux généraux à Kalba (90 millions de dirhams), à Umm al-Qaiwain et à Ra's al-Khaimah (50 millions de dirhams chacun). Dix centres médicaux sont en cours de construction à Jumairah, Hor al-Anz, Sharjah, Ajman, Ra's al-Khaimah, Umm al-Qaiwain et Fujairah, pour un coût d'environ 46 millions de dirhams et quatre services et centres médicaux viendront compléter établissements hospitaliers existants, pour un coût de 67 millions de dirhams. Deux hôpitaux, à Rashid et Dubaï, seront agrandis. Par ailleurs, la construction du premier centre de traumatologie de la région a démarré, à côté de l'hôpital Rashid. Le personnel qui lui est destiné a déjà suivi la formation nécessaire pour la bonne organisation d'une telle unité.

Un nouvel hôpital général ultramoderne, Al Rahba, a ouvert ses portes à Abu Dhabi, dans le cadre de la stratégie de modernisation menée par la Direction générale des services de santé (GHAS) dans la capitale et ses alentours. Cet hôpital de 84 lits (bientôt 143) possède un service de traumatologie spécialisé pour les victimes d'accidents. De plus, grande première aux Émirats, l'hôpital se charge aussi d'organiser les soins et la

rééducation à domicile. Le MoH va également investir 4 millions de dirhams pour moderniser ses centres de recherche et recycler le personnel qui travaille dans diverses spécialités dans ses centres hospitaliers universitaires et ses centres médicaux.

Les Émirats offrent un haut niveau de soins spécialisés dans leurs établissements et sont capables de réaliser des opérations à cœur ouvert et des transplantations d'organe. En outre, des procédures de cathétérisme cardiaque et de dialyse rénale sont disponibles à Abu Dhabi ainsi qu'ailleurs dans les Émirats. Des équipements complets de radiologie diagnostique et thérapeutique, ainsi que des soins chirurgicaux sont proposés à l'hôpital de Tawam d'Al Ain et à l'hôpital d'Al Mafraq d'Abu Dhabi. La plupart des hôpitaux généraux disposent également de services de gastroentérologie, de néphrologie et d'ORL.

LE SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé, qui s'est beaucoup développé ces dernières années, et qui est devenu un partenaire important, offre des soins de santé complets aux Émiriens. Il contribue de manière efficace aux services de thérapie, de prévention et de sensibilisation à la santé, par le biais d'hôpitaux, de polycliniques, de centres médicaux et de centres de diagnostic. Bien que la plupart de ces institutions se trouvent dans des zones urbaines, elles occupent une place importante dans les services de santé, allégeant le fardeau supporté par les établissements publics.

Afin d'inciter le secteur privé à s'engager dans le domaine de la santé, le MoH a approuvé la construction de cinq nouveaux hôpitaux privés dans les Émirats (deux à Abu Dhabi, deux à Sharjah et un à Al Ain). L'hôpital Belhoul Apollo, dont le coût est estimé à 120 millions de dirhams, et qui a été ouvert en janvier 2003, fournit des soins tertiaires très avancés. Ce complexe de 60 lits appartient au groupe Apollo, la plus grande chaîne hospitalière d'Asie et d'Inde. À Sharjah, l'Hôpital Royal de 160 lits, d'un coût estimé à 110 millions de dirhams, offrira des soins abordables et devrait être le plus grand hôpital privé de la région ; il comportera deux sections – une pour le grand public, une pour les personnalités.

Un centre hospitalo-universitaire spécialisé dans le traitement des maladies chroniques et incurables sera construit à côté du Collège médical féminin de Dubaï. Il comprendra trois sections – médecine parallèle, médecine moderne et recherche médicale.

LA CITÉ DES SERVICES MÉDICAUX DE DUBAÏ

La Cité des services médicaux de Dubaï (DHC) se construit actuellement sur l'ancien site, de 380 000 mètres carrés, du Village mondial, et à proximité d'hôpitaux existants (Hôpital Al Wasl, Hôpital Rashid, Hôpital américain et Welcare). Les travaux devaient être achevés en 2010, mais le seront sans doute avant. La DHC se composera d'un centre hospitalo-universitaire de 300 lits, d'un collège médical (qui accueillera ses 50 premiers étudiants en 2004), d'une école d'infirmières de 300 élèves, d'un centre de recherche en sciences de la vie, de 40 salles de consultation entièrement équipées et prêtes à fonctionner (à acheter ou à louer) et de laboratoires spécialisés. Les quatre premiers bâtiments de la phase initiale seront inaugurés le 15 décembre 2004.

L'intérêt suscité par ce projet a été tel qu'un autre site de 93 hectares a été réservé pour permettre l'agrandissement de cette cité de la santé. Son succès de repose en

particulier sur l'accord de coentreprise passé entre la DHC et l'École médicale de Harvard, qui porte sur l'enseignement et la formation, l'assurance qualité, la gestion des connaissances, la recherche et la planification stratégique. Le programme médical de l'université de Harvard commencera en 2005 et portera dans un premier temps sur la cardiologie, l'oncologie, l'orthopédie et la gastroentérologie, des programmes de formation continue devant toutefois commencer avant l'achèvement de la première phase de travaux. Séparément, la clinique Mayo a conclu un accord de partenariat stratégique avec la DHC portant sur l'ouverture d'un centre de consultation dans le complexe. Ses médecins y exerceront et le partenariat prévoit une coopération pour les soins médicaux, les consultations de spécialistes et la recherche.

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Les 115 centres de soins primaires (PHC) jouent un rôle crucial dans la stratégie gouvernementale visant à assurer la couverture médicale de la population. Outre des soins médicaux de base, ces centres proposent des soins dentaires ainsi que des soins de santé maternelle et infantile. Le grand nombre de personnes fréquentant ces centres prouve bien à quel point les services qu'ils proposent sont utiles.

Le Département de la santé scolaire du MoH fournit des services thérapeutiques, préventifs et de sensibilisation à la santé. Son rôle consiste également à superviser l'environnement scolaire et à veiller au bon respect des besoins nutritionnels des étudiants. Le département a mis en place une clinique dans toutes les écoles. Chaque clinique est gérée par une infirmière et un médecin (on compte un médecin pour trois cliniques).

HYGIÈNE DENTAIRE

Les services dentaires publics sont proposés à trois niveaux : soins bucco-dentaires complets dans 72 unités situées dans les PHC et centres de consultation scolaires ; services dentaires spécialisés dans huit centres dentaires ; et services dentaires spécialisés en hôpital. Le Département dentaire du MoH donne actuellement la priorité au dépistage précoce des problèmes dentaires, favorisant par exemple la fluoruration pour prévenir les caries, ainsi que le dépistage et le traitement précoces de la gingivite. La mise en œuvre de ces programmes se fait par le biais d'activités coordonnées organisées en coopération avec le Département pour la santé maternelle et infantile et le Département pour la santé scolaire. Parmi les autres domaines prioritaires du gouvernement, citons également la formation continue, la mise en place de normes de qualité pour les services dentaires, ainsi que la création de centres spécialisés dans les soins maxillo-faciaux. Il existe également un secteur privé dynamique.

L'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Le ministère de la Santé a déployé des efforts importants dans le domaine de l'éducation à la santé, qu'il considère comme un moyen efficace de changer les attitudes et les comportements négatifs qui exercent une influence nocive sur la santé et le bien-être des individus et de la communauté. Dans cette optique, le ministère a mis en place un Département de l'éducation à la santé, qui travaille dans le domaine de la médecine

préventive et qui est représenté dans tous districts médicaux. La mission de ce département est de développer et de mettre en œuvre des programmes nationaux visant à sensibiliser le public. Il a également organisé des conférences sur la prévention du cancer, la diététique et les maladies chroniques, et réalisé des études en collaboration avec l'OMS sur divers sujets médicaux, comme la prévalence du diabète dans la population.

LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

Dans une société traditionaliste comme celle des E.A.U., le sida est une maladie rare. Selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, les Émirats sont l'un des pays du monde où l'on dénombre le moins de cas de VIH et sida. Les règles culturelles, sociales et comportementales islamiques ont contribué à éviter la propagation de l'infection. Le Programme national de contrôle et de prévention du sida, fondé en 1985, a pour objectif principal de prévenir la transmission de la maladie, et de contrôler son entrée dans le pays par le biais d'une politique de prévention, de dépistage précoce et de gestion efficace.

La prévention se fait par le biais d'un dépistage précoce et d'analyses du sang, des dérivés sanguins, des organes et des tissus lors des procédures de transfusion et de transplantation, ainsi que par le contrôle de certaines catégories de la population. Des budgets sont disponibles pour faire subir des examens aux expatriés, au moment de la délivrance ou du renouvellement de leur visa de résidence. En cas de maladie détectée, des soins gratuits sont proposés, et le gouvernement est en mesure d'offrir un soutien financier, psychologique et social aux patients ainsi qu'à leur famille.

Aucun cas de transmission causé par du sang ou par des produits du sang fournis par les établissements des Émirats n'a été rapporté depuis 1985, c'est-à-dire depuis la mise en œuvre du programme de lutte contre le sida. Ce résultat, ainsi que la très faible prévalence du virus VIH/sida dans le pays, démontrent l'efficacité du programme. Cependant, comme c'est le cas pour tout programme, celui-ci est constamment mis à jour, de façon à lutter contre la menace que les nouvelles tendances mondiales de l'infection risquent de poser aux Émirats, étant donné l'évolution de la dynamique sociale du pays. Le ministère de la Santé, en collaboration avec l'OMS et le Bureau exécutif du CCG, effectue un suivi continu des développements dans ce domaine.

Trente-six maladies infectieuses sont incluses dans les programmes de lutte organisés par le MoH de concert avec les autres ministères et organismes compétents pour coordonner de manière efficace les méthodes d'intervention appropriées, comme les vaccinations, la lutte anti-vectorielle, l'éducation sanitaire ou la chimioprophylaxie. L'éradication de la poliomyélite, de la rougeole et du tétanos néonatal sont quelques-uns des exemples de succès de ces programmes.

Le Programme de lutte contre le paludisme a réussi à éradiquer la transmission de la maladie dans les Émirats. Aucun cas d'origine émirienne n'a été signalé au cours de ces dernières années, et dans un très proche avenir, l'OMS devrait déclarer les Émirats zone non paludéenne.

Le Programme national de lutte contre la tuberculose a été lancé à la suite d'une initiative de l'OMS menée en coordination avec le Bureau exécutif du Conseil des Ministres de la Santé des pays du CCG. Ce programme prend en compte les facteurs

épidémiologiques de la maladie ainsi que les systèmes de soins de santé du pays. Les décès résultant de la tuberculose ont baissé entre 1990 et 1995, puisqu'ils sont passés de 0,60 pour 100 000 habitants à 0,13, ce qui représente une réduction de 78,3 %. Depuis la réapparition de la maladie dans le monde entier, ce taux est remonté dans les Émirats, passant à 0,32 pour 100 000 habitants en 1996 à 0,42 pour 100 000 en 1997. Cependant, grâce à la stratégie de lutte de la tuberculose menée par le pays, faisant intervenir notamment les traitements DOTS (traitements de brève durée sous surveillance directe), l'incidence est passée à 0,1 en 2001 et 2002, soit un taux de réduction de 76,2 % par rapport à 1997. En 2005, le taux d'incidence devrait également baisser, et l'on prévoit qu'il attendra 3 cas pour 100 000 habitants. L'objectif est d'arriver à un taux d'incidence de 1 cas pour 100 000 habitants d'ici à l'année 2010.

LES SERVICES DE TRANSFUSION SANGUINE

L'un des facteurs qui a joué un rôle important dans la lutte contre les maladies et le bien-être à long terme de la population est le service de transfusion sanguine de pointe. Les E.A.U. ont cessé d'importer du sang en 1983 et ont depuis recours aux donneurs nationaux. Une nouvelle banque mobile du sang a été offerte au service de transfusion sanguine par BP et un groupe de 20 entreprises privées. Ce véhicule de 12 mètres est utilisé pour la collecte du sang et pour mener des campagnes de sensibilisation et d'information. Ce nouveau bus augmentera fortement les capacités du service mobile actuel.

De nouveaux laboratoires, d'un coût de 15 millions de dirhams, ont également été inaugurés au Département des services de transfusion de Sharjah. Ce département peut faire 20 prises de sang toutes les cinq minutes – et jusqu'à 40 dans les cas d'urgence. Il fournit du sang à 22 établissements de santé publics et privés dans les Émirats, et collecte environ 40 000 unités par an dans le pays. Le centre de Sharjah est l'un des dix établissements au monde à utiliser la radiation gamma pour les procédures de stérilisation du sang.

Les services de transfusion sanguine de Sharjah utilisent une autre technique de pointe, celle de l'extraction des cellules sanguines présentes dans le cordon ombilical des nouveau-nés, cellules qui peuvent être utilisées dans le traitement des leucémies et thalassémies. Des plans sont en place pour l'ouverture en 2006 d'une banque de sang ombilical qui permettra le stockage des cellules souches de ce sang, soit pour utilisation future, soit pour la recherche. La banque utilisera les laboratoires, les équipements d'analyse sérologique et les installations technologiques du département de Sharjah, ce qui permettra de réduire les coûts de 70 %. Ce service sera mis à la disposition des hôpitaux publics et privés du pays.

LES CAUSES DE DÉCÈS

Les maladies cardiovasculaires, suivies par les accidents et blessures, puis par les cancers et enfin les malformations congénitales sont les principales causes de mortalité aux E.A.U. : à elles quatre, elles sont à l'origine de plus de la moitié des décès.

Les maladies cardiovasculaires sont responsables de 28 % de l'ensemble des décès, contre 48 % dans les pays industrialisés. Cette différence s'explique notamment par

la jeunesse de la population des E.A.U. Pour les maladies cardiovasculaires aux Émirats, le taux de mortalité standardisé est estimé à 82 pour 100 000 habitants, alors que le taux de mortalité ajusté sur l'âge est de 99 pour 100 000 habitants dans les pays développés.

Les maladies des artères coronaires sont responsables de 3,2 pour 100 000 des décès, alors que ce chiffre atteint 8 pour 100 000 dans les pays industrialisés ; une fois de plus, cette variation s'explique par les caractéristiques démographiques des E.A.U.

Les accidents et blessures constituent la deuxième cause la plus importante de décès, représentant le taux le plus élevé d'années de vie potentielle perdues (AVPP) ; en effet, 60 % des AVPP sont attribuées à des accidents de la route mortels subis par des jeunes hommes de 15 à 44 ans.

Chaque année, les cas de cancers parmi les Émiriens sont estimés à 50 pour 100 000 habitants, comparé à 350 pour 100 000 habitants dans les pays développés. Ces estimations, qui sont basées sur les chiffres du registre des cancers de l'hôpital de Tawam, sont similaires pour les hommes et les femmes. La variation dans l'incidence des maladies néoplastiques peut également être attribuée aux caractéristiques démographiques du pays.

Les cancers de la vessie, des poumons, de la région colorectale, de l'œsophage, et le lymphome non hodgkinien sont les cinq formes les plus courantes de cancer chez les hommes. Chez les femmes, les cinq formes les plus courantes de cancer sont le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer colorectal, le lymphome non hodgkinien et la leucémie aiguë. Les cancers du sein représentent 23 % de tous les cancers féminins, et 11 % de tous les cas de cancer répertoriés.

Un plan d'ensemble a été mis en place pour réduire de 40 % les cas de cancers mortels dans le pays d'ici à l'année 2020 et pour augmenter les taux de guérison et de survie d'ici à 2010. Au début des années 80, les Émirats ont mis en place un Département de limitation et de prévention des cancers. Celui-ci est à l'origine du Programme national contre le cancer établi en 1997, qui prévoit un Comité national de lutte contre le cancer. Le Registre national des cas de cancers facilitera également les efforts pour inventorier les facteurs de risque et pour déterminer les tendances des taux de morbidité et de mortalité, en prenant pour indicateurs l'âge, le sexe, le site et la position géographique.

LES INFIRMIÈRES

Le nombre d'infirmières dépendant du ministère de la Santé est passé de 1902 en 1977 à 6423 en 2000. Cependant, les Émiriennes ne sont pas nombreuses dans la profession. Bien que cinq nouvelles écoles d'infirmières aient été ouvertes, un quart uniquement de leurs élèves sont de nationalité émirienne. La première association d'infirmières des Émirats a été formée afin de tenter de remédier à cette situation. Les salaires de la profession sont en cours de révision, et la première revue spécialisée destinée aux infirmières, *Abu Dhabi Nurse*, a été lancée en 2003 par la Direction générale des services de santé d'Abu Dhabi (GAHS).

Les Émirats font partie des 50 pays qui participent au programme 'Diriger le changement' organisé par l'OMS et le Conseil international des infirmières (CII) basé à Genève, en coopération avec le Département fédéral de la profession d'infirmière.

Le pays est également le premier des membres de l'OMS en Méditerranée orientale à prendre part à ce programme. La série d'ateliers que propose le programme développe les compétences en matière de leadership et de gestion des infirmières et autres professionnels de la santé.

L'ASSURANCE-MALADIE

Pour préserver la gratuité des soins tout en maintenant leur qualité, le gouvernement se propose de mettre en place une caisse nationale d'assurance-maladie dans le cadre du système de santé, qui est essentiellement public, afin de couvrir les dépenses de santé auxquelles doivent faire face les autorités locales et fédérales.

Le régime d'assurance (qui est élaboré en suivant les conseils des experts de l'OMS) s'appliquera à tous les résidents des Émirats, quels que soient leur âge, leur nationalité et leur sexe, et sera administré par la caisse travaillant en coordination avec le MoH. Cette caisse achètera des services aux établissements publics et privés, les compagnies d'assurances jouant le rôle d'agents pour les deux parties. Les primes varieront en fonction de la couverture requise par l'assuré.